



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 23 juillet 2020

DÉLIBÉRATION

N° 109 - 23.07.2020

En exercice... 28
Présents..... 24
Votants..... 28
Abstention 0

**PÔLE RESSOURCES
FINANCES
VOTE DU BUDGET
BUDGET ANNEXE CINÉMA-SPECTACLE
76. Compte de gestion 2019**

**L'AN DEUX MILLE VINGT,
Le 23 juillet,**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 17 juillet 2020, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS, M. Jérôme DUMOULIN,
Le Bois-Plage : M. Gérard JUIN, Mme Sandrine PERCHAS,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Peggy LUTON,
La Flotte : M. Jean-Paul HÉRAUDEAU, Mme Annie BERGERON, M. Patrick SALEZ,
Loix : M. Lionel QUILLET,
Les Portes en Ré : M. Alain POCHON, M. Jean-Luc CHENE,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, M. Marc CHAIGNE,
St. Clément des Baleines : Mme Lina BESNIER, M. Daniel TASSIGNY,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Didier LEBORGNE, Mme Anne PAWLAK, M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU, M. Didier GUYON,
St. Martin de Ré : M. Patrice DÉCHELETTE, Mme Chantal ZELY-TORDJMAN, M. Jean-Paul GOUSSARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

M. Jean-Pierre GAILLARD (donne pouvoir à M. Patrick RAYTON), M. Roger ZÉLIE (donne pouvoir à M. Jean-Paul HÉRAUDEAU), M. Patrick BOUSSATON (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET), Mme Simone FOULQUIER (donne pouvoir à M. Patrice RAFFARIN).

Secrétaire de séance : Monsieur Didier LEBORGNE.

AR PREFECTURE

017-241700459-20200723-D2020109B-DE
Reçu le 24/07/2020

* * * * *



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 23 juillet 2020

DÉLIBÉRATION

N° 109 - 23.07.2020

En exercice... 28
Présents..... 24
Votants..... 28
Abstention 0

PÔLE RESSOURCES FINANCES VOTE DU BUDGET BUDGET ANNEXE CINÉMA-SPECTACLE 76. Compte de gestion 2019

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-2,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu la présentation effectuée en séminaire des élus le 16/07/2020,

Considérant que le compte de gestion rend compte de l'exécution du budget comparé aux autorisations des dépenses et recettes ;

Considérant que l'arrêt du compte de gestion est le préalable obligatoire au vote du compte administratif ;

Considérant que le comptable public de l'île de Ré a transmis le compte de gestion 2019 du budget annexe Cinéma-Spectacle le 17/04/2020 ;

Considérant que le compte de gestion 2019 du budget annexe Cinéma-Spectacle est conforme aux écritures de la comptabilité administrative de la communauté de communes de l'île de Ré (la synthèse des réalisations de l'exercice 2019 des comptes publics figure dans l'annexe jointe) ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **d'approuver le compte de gestion 2019 du budget annexe Cinéma-Spectacle de la communauté de communes de l'île de Ré présenté par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur et déclarer qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Affichée le : **25 juillet 2020**
Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à : www.telerecours.fr

AR PREFECTURE

017-241700459-20200723-D2020109B-DE
Reçu le 24/07/2020

62200 - CINEMA SPECTACLE
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 641 345,00	435 300,00	4 076 645,00
Titres de recettes émis (b)	1 660 000,00	270 917,34	1 930 917,34
Réductions de titres (c)	120 000,00	120 000,00	240 000,00
Recettes nettes (d = b - c)	1 540 000,00	150 917,34	1 690 917,34
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 641 345,00	435 300,00	4 076 645,00
Mandats émis (f)	2 000 684,70	216 700,08	2 217 384,78
Annulations de mandats (g)		127 013,10	127 013,10
Dépenses nettes (h = f - g)	2 000 684,70	89 686,98	2 090 371,68
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		61 230,36	
(h - d) Déficit	460 684,70		399 454,34

AR PREFECTURE

 017-241700459-20200723-D2020109B-DE
 Reçu le 24/07/2020

62200 - CINEMA SPECTACLE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement			-460 684,70		-460 684,70
Fonctionnement			61 230,36		61 230,36
TOTAL I			-399 454,34		-399 454,34
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III			-399 454,34		-399 454,34

017-241700459-20200723-D2020109B-DE
Reçu le 24/07/2020

AR PREFECTURE